



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement 1907/2006/CE

DiPel DF

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identité	DiPel DF Code GIFAP: WG
Usage	Insecticide biologique à usage agricole
Fournisseur	PHILAGRO France Parc d'Affaires de Crécy 2, rue Claude Chappe 69771 Saint-Didier-au-Mont-d'Or Cedex France / Tel. : 04.78.64.32.64 / Fax : 04.72.53.04.58 fds@philagro.fr
Numéro de téléphone d'urgence	0800 21 01 55
Organisme consultatif officiel	ORFILA Tel. 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Irritant pour les yeux. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. **Nocif pour les organismes aquatiques.**

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Ce produit doit être considéré comme une préparation selon les directives européennes.

Information sur les composants dangereux :

Description chimique *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* sérotype HD-1, granulés à disperser dans l'eau, 54%

Composition/Renseignements sur les ingrédients

Numéro	% poids/volume	N° CAS	Nom chimique	
1	54	NC	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i> sérotype HD-1 (32000 UI/mg)	
Numéro	N° CE	N° Annexe-1	Symbole(s)	Phrase(s) de risque
1			Xi	R38 R43

4. PREMIERS SECOURS

Symptômes et effets	Irritant pour les yeux. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Premiers secours	
Généralités	En cas de doute ou si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Inhalation	Emmener à l'air frais. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Peau	Retirer les vêtements souillés. Laver immédiatement la peau contaminée au savon et à l'eau. Consulter un médecin si l'irritation se développe. Laver les vêtements avant de les réutiliser.
Yeux	Rincer complètement avec beaucoup d'eau. Les paupières doivent être écartées du globe oculaire pour assurer un rinçage complet. Consulter un médecin si une irritation apparaît.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin.
Avis aux médecins	Traitement symptomatique conseillé.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction	Mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique sèche, sable, eau pulvérisée.
Moyen d'extinction inapproprié	Aucun connu.
Dangers spéciaux d'exposition	Aucun connu.
Produit de décomposition/combustion dangereux	La combustion peut engendrer des vapeurs toxiques ou irritantes.
Equipement de protection	Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection appropriés et une protection pour les yeux / le visage.

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

DiPeI DF**6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

Précautions individuelles	Eviter le contact avec la peau. Pour une protection appropriée, voir section 8.
Précautions pour l'environnement	Ne pas laisser s'échapper dans le tout à l'égout ou dans les cours d'eau.
Méthodes de nettoyage	En cas de déversement accidentel, ramasser avec un balai et une pelle et éliminer en tant que déchet suivant les réglementations en vigueur. Ne pas entraîner les résidus dans les canalisations ou autres voies d'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation	Les précautions usuelles de manipulation des produits chimiques doivent être appliquées. Ne pas boire, ne pas manger et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Conditions de stockage	Stocker dans un endroit sec et frais. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants, à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Autres informations	Ne pas mélanger avec de l'eau (sauf pour la préparation du traitement).

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôles techniques	Assurer une ventilation adéquate.
Limites d'exposition	Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.
Protection personnelle	
Main	Porter des gants de protection en nitrile. L'épaisseur minimum doit être de 0,3 mm et de longueur minimale de 30 ou 35 cm.
Yeux	Porter des lunettes de sécurité ou un masque de protection du visage.
Peau et corps	Porter un vêtement de protection approprié.
Autres informations	Laver les vêtements avant de les réutiliser.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	solide (microgranulés)
Couleur	jaune brun clair
Odeur	odeur typique des produits de fermentation
Point/intervalle de fusion	non déterminé
Point d'éclair	non applicable
Inflammabilité	non hautement inflammable, compte tenu du type de formulation et de la nature des composants
Température d'auto-inflammabilité	non auto-inflammable, compte tenu du type de formulation et de la nature des composants
Propriétés d'explosivité	non explosif, compte tenu du type de formulation et de la nature des composants
Propriétés comburantes	non comburant, compte tenu du type de formulation et de la nature des composants
Densité	non applicable
Densité en vrac	0,473 g/ml (23°C)
Solubilité dans l'eau	se disperse et est partiellement soluble dans l'eau
pH	4,49 (en solution aqueuse à 1%)
Tension de surface	non applicable
Viscosité	non applicable

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité	Stable dans les conditions de stockage et de manutention recommandées.
Conditions à éviter	Eviter les températures élevées.
Matériaux à éviter	Les oxydants.
Produits de décomposition dangereux	La combustion peut engendrer des vapeurs toxiques ou irritantes.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Selon le règlement 1907/2006/CE

DiPel DF

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Voie orale DL50

rat : > 5050 mg/kg

Voie dermique DL50

rat : > 2020 mg/kg

Inhalation

La concentration maximale réalisable avec la formulation en particules respirables est négligeable et la CL50 substance active, rat (4 heures) : > 5,95 mg/l. En conséquence, le test n'a pas été réalisé.

Irritation

Peau

légèrement irritant

Yeux

légèrement irritant

Sensibilisation

non sensibilisant (Buehler test)

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Pas de données disponibles sur la formulation. Les données s'appliquent aux ingrédients suivants:

Nom

Bacillus thuringiensis var. kurstaki TG (substance active)

Ecotoxicité

Oiseaux

CL50 (5 jours) Canard colvert : > 2857 mg/kg/jour

CL50 (5 jours) Colin de virginie : > 2857 mg/kg/jour

Poisson

CL50 (32 jours) *Oncorhynchus mykiss* : >1,51x10¹⁰ CFU/l

CL50 (32 jours) *Lepomis macrochirus* : >1,45 x10¹⁰ CFU/l

Daphnies

CE50 (21 jours) *Daphnia magna* : 14 mg/l

Abeilles

CL50 voie orale (*Apis mellifera*) > 4042 µg/abeille

Ver de terre

Toxicité aiguë (14 jours) : Pas d'effet indésirable.

Devenir dans l'environnement

Bacillus thuringiensis est présent naturellement dans le sol.

Persistance et dégradabilité

Le btk se dégrade rapidement en présence d'UV ainsi que d'humidité.

Bioaccumulation

Non applicable : Ce *bacillus* n'est pas pathogène pour les organismes non cibles et ne se reproduit pas dans ces organismes non cibles.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Emballages

Les emballages commerciaux doivent être complètement vidés. Les rendre inutilisables et se conformer aux règlements et arrêtés en vigueur pour l'élimination (législation locale, régionale ou nationale).

Produit et emballage contaminés

Faire incinérer dans un centre spécialisé agréé les reliquats de produit et les emballages souillés.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transport terrestre (ADR/RID)

Non réglementé

Transport maritime (IMO/IMDG)

Non réglementé

Transport aérien (ICAO-TI/IATA/DGR)

Non réglementé

**FICHE DE DONNEES DE SECURITE**

Selon le règlement 1907/2006/CE

DiPeI DF

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

Classement actuel :

Classement basé sur

Tests



Symbole(s)

Phrase(s) de Risque

Phrase(s) de Sécurité

IRRITANT (Xi)

R36 : Irritant pour les yeux

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau

R52 : Nocif pour les organismes aquatiques

S24 : Eviter le contact avec la peau.

S37 : Porter des gants appropriés.

S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Installations classées

Aucune

16. AUTRES INFORMATIONS

Délai de réentrée sur les parcelles traitées :

« Le délai de ré entrée pour les travailleurs est de 24 heures après la fin de la pulvérisation. »

Section modifiée lors de la mise à jour

CE DOCUMENT S'APPLIQUE EN L'ETAT, CONFORME AUX SPECIFICATIONS ET SE LIMITE A L'USAGE MENTIONNE.
Cette fiche complète la notice d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de révision. Ils sont donnés de bonne foi.
